

GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT - GPCLIMAT.CH

Deuxième exercice - Période 01.01.2016 - 31.12 2016

BILAN

Actifs

1010	CCP	1 406.20	
2990	Bénéfice reporté		1 067.00
	Bénéfice de l'exercice		339.20
		<hr/>	
		1 406.20	1 406.20
		<hr/> <hr/>	

P & P

Charges

4300	Participation à des actions ou à des manifestations	400.00	
5821	Frais de traiteur	507.10	
5823	Frais de déplacement	105.50	
6000	Location de salles	105.00	
6200	Frais d'informatique	316.90	
6500	Matériel de bureau et frais postaux	653.15	
6600	Matériel et frais publicitaires	2 751.35	
6800	Intérêts et frais postaux	87.50	

Produits

3100	Dons et cotisations des membres		5 265.70
		<hr/>	
		4 926.50	5 265.70
	Bénéfice de l'exercice	339.20	
		<hr/>	
		5 265.70	5 265.70
		<hr/> <hr/>	

Quelques précisions quant aux plus grosses dépenses de l'exercice 2016

Compte	6600	Matériel et frais publicitaires Ce poste, le plus important de notre budget, correspond à des frais d'impression divers (badges et dépliants GPclimat.ch) ainsi qu'à une banderole "Sortir du nucléaire".	2 731.35
Compte	6500	Matériel de bureau et frais postaux Il s'agit essentiellement de papier, d'enveloppes et de frais d'envoi. Nous avons également acheté une imprimante.	653.15
Compte	5821	Frais de traiteur Nous avons accueilli en Suisse plusieurs membres de l'Association internationale des Grands-Parents pour le climat (AIGP) et offert un petit apéritif aux nouveaux retraités de Neuchâtel.	507.10
Compte	4300	Participation à des actions ou à des manifestations Il s'agit de la participation de GPclimat à Alternatiba Léman 2016 (100.00) et de notre participation à la campagne Sortir du nucléaire (300.00)	400.00
Compte	6200	Frais d'informatique Ce montant correspond aux frais de location de notre site Internet et à l'achat d'un logiciel comptable	316.90

Comme vous pouvez le constater, vos dons nous ont permis de faire face aux dépenses courantes de notre association en 2016.

Dès le 2ème semestre de 2017, les membres du comité seront indemnisés pour leurs frais de déplacements, libre à eux de les re-verser au mouvement sous forme de don. Nous voulons ainsi éviter que les réunions de comité ne pèsent trop lourdement sur certains budgets.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir vous confirmer que vous recevrez au début de l'année 2018 une attestation correspondant aux dons que vous nous avez faits. Vous pourrez ainsi déduire ces montants de vos impôts.